

## joyeux printemps



**Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire, Julien POUPON, pour les votes du compte financier unique 2024.**

*Pascale DIVERRES, Yan BRISHOUAL, Philippe DANTEC et Jacques BEAUCHAMP, excusés ont donné pouvoir à Stéphanie GORIN, Olivier MOAL et Pierre-Yves DANTEC et Julien POUPON*

### Compte Financier Unique 2023

Le maire explique que le Compte financier unique reflète l'exercice comptable de l'année 2024.

Le trésorier note que « *la situation financière de la commune est saine, qu'elle a des marges de manœuvre pour financer sa politique d'équipement ; mais doit rester vigilante sur sa capacité d'autofinancement* ».

L'inflation a impacté tous les postes de dépenses de la collectivité.

Les revalorisations des salaires décidées par l'état ont pesé sur les charges de personnel et nos participations aux structures d'accueil enfance jeunesse.

Le maire rappelle que les recettes ne progressent pas aussi vite que les dépenses mais note la maîtrise des charges générales (-2,5%) notamment sur l'énergie.

### Section Fonctionnement

**Dépenses de 1 073 657,86 €.**

Comprenant les dépenses suivantes (en % du total).

<b>011 Charges Générales</b>	<b>248 117,81 €</b>
soit 23,11 %	
<b>012 Personnel</b>	<b>529 629,95 €</b>
soit 49,33 %	
<b>65 Gestion courante</b>	<b>236 317,31 €</b>
soit 22,01 %	
<b>66 Intérêt de la dette</b>	<b>17 850,35 €</b>
soit 1,66 %	
<b>Autres dépenses</b>	<b>41 742, 44 €</b>
soit 3,89 %	

**Recettes de 1 303 872,49 €.**

Comprenant les recettes suivantes.

<b>70 Produits de services</b>	<b>50 818,66 €</b>
soit 3,90 %	
<b>73 Impôts et taxes</b>	<b>856 377,96 €</b>
soit 65,68 %	
<b>74 Dotations</b>	<b>343 826,84 €</b>
soit 26,37 %	
<b>Autres recettes</b>	<b>52 849,03 €</b>
soit 4,05 %	

La section fonctionnement dégage 230 214,63 € auxquels il faut ajouter l'excédent reporté 2024 de 50 000 €, qui est nécessaire au remboursement de la dette de 136 261,74 €, donnant ainsi un autofinancement net de **143 952,89 €**

### Section Investissement

Les investissements, ont été importants et se sont élevés à 701 986,44 €, notamment par la réalisation de projets non réalisés en 2023.

Les gros investissements bâtimentaires sont les travaux énergétiques et de rénovation de la salle Ty Kreis-Ker pour 265 000 €, ainsi que les premières études pour la salle multiactivités (56 000 €).

Les travaux d'amélioration au Baroc'h ont coûté 30 000 €. Près de 18 000 € ont été investis à l'école (nouveau portail, jeux et mobilier).

Plus de 323 000 € ont financé des travaux de voirie et d'aménagements divers. Le programme de voirie (travaux prévus en 2023 et 2024) représente un peu moins de 250 000 € mais sera en grande partie financé par le département du Finistère, propriétaire de la voirie départementale.

Les subventions diverses versées s'élèvent à 148 138,50 €.

Le maire indique qu'une grande part supplémentaire de subventions seront perçues en 2025, puisque les collectivités attendent la clôture des travaux. Un prêt de 150 000 € a été nécessaire pour pallier à ce retard de versement. Une fois les recettes déduites aux dépenses, **la section investissement est déficitaire de 142 351,28 €.** Au global, l'exercice budgétaire 2024 est excédentaire de **137 863,35 €**

*Tous les conseils municipaux se déroulent en public.*

*Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune.*



FERME DE  
QUILLIEC NEVEZ

### La ferme florale de Quilliec Nevez

est une ferme florale créée il y a un peu plus d'un an sur la route de Saint-Urbain à Daoulas.

Dédiée aux fleurs de saison, cette ferme produit plus de 100 variétés de fleurs coupées sur une surface de 1,7 hectares. La période de production s'étale de mars à début novembre. Une partie de la production est séchée afin de pouvoir proposer des fleurs séchées en automne et en hiver.

Pendant la saison de fleurs fraîches, les bouquets sont vendus aux particuliers sur les marchés : le vendredi en fin d'après midi à Trévarn. La ferme travaille également sur commande : mariages, fêtes de famille, deuil, etc.

Les fleurs sont également disponibles auprès de fleuristes, magasins de producteurs et magasins de produits bio.

Une porte ouverte sera organisée à la fin du mois de juin pour les personnes curieuses de découvrir la culture des fleurs.

Ferme de Quilliec Nevez  
[quilliecnevez@proton.me](mailto:quilliecnevez@proton.me)

Perrine Le Méhauté

Commande par mail ou téléphone au minimum 24h00 à l'avance.

<https://www.fermedequilliecnevez.fr>

Facebook : [ferme\\_deQuilliec Nevez](#)

**Le maire Julien POUPON a présidé le conseil municipal du 07 avril ayant pour ordre du jour le vote du budget primitif 2025 ainsi que l'attribution de marchés.**

*Hervé FAYOLLE, conseiller aux décideurs locaux, assistait à la réunion et a présenté l'état des comptes de la commune. La situation financière de la commune est saine, avec un endettement maîtrisé ces dernières années.*

*Marie SANQUER, Delphine LONGCHAMP et Sébastien LOZAC'H ont donné pouvoir à Jessica GUILLERM, Laure LAUVERGEAT et Julien POUPON*

### I Budget primitif 2025

Julien POUPON déplore la baisse brutale des dotations de l'Etat. La dotation de solidarité rurale est supprimée et représente une perte nette de 40 000 €. Il indique qu'il faudra être vigilant dans les dépenses de fonctionnement. Les travaux de rénovations énergétiques à l'école et à Ty Kreis-Ker, ainsi que la modification des abonnements de téléphonie devraient amener à des économies. Malgré cette situation, il est proposé le maintien des taux d'imposition en 2025.

### Section Fonctionnement

#### Dépenses de 1 107 130 €

Comprenant les dépenses suivantes (en % du total).

<b>011 Charges Générales</b>	<b>264 250 €</b>
soit 24 %	
<b>012 Personnel</b>	<b>535 200 €</b>
soit 48 %	
<b>65 Gestion courante</b>	<b>243 680 €</b>
soit 22 %	
<b>66 Intérêt de la dette</b>	<b>21 000 €</b>
soit 2 %	
<b>Autres dépenses</b>	<b>43 000 €</b>
soit 4 %	

#### Recettes de 1 269 150 €.

Comprenant les recettes suivantes.

<b>70 Produits de services</b>	<b>51 100 €</b>
soit 4 %	
<b>73 Impôts et taxes</b>	<b>873 300 €</b>
soit 69 %	
<b>74 Dotations</b>	<b>300 200 €</b>
soit 23 %	
<b>Autres recettes</b>	<b>44 550 €</b>
soit 4 %	

La section fonctionnement dégagerait 162 020 € auxquels il faut ajouter l'excédent reporté 2024 de 50 000 € donnant ainsi un autofinancement de 212 020 €.

### Section Investissement

En investissement, l'année sera marquée par deux gros chantiers :

Tout d'abord pour la salle multiactivités, 850 000 € sont fléchés pour son financement. L'équipement sera financé à plus de 70% par des subventions. (voir dans les pages suivantes).

La panne de la chaudière fioul nécessite d'engager de gros travaux de rénovation thermique à l'école. 280 000 € sont fléchés pour la pose d'une chaudière à pellets (voir dans les pages suivantes), d'éclairage LED et une ventilation double flux dans la partie primaire.

Les gains de cette panne soudaine oblige la commune à ces travaux onéreux.

Le maire explique son entrevue avec le sous-préfet de Brest pour demander le soutien de l'Etat sur ce dossier important pour le bien-être des usagers de l'école.

Le projet sera financé par les aides étatiques et de l'agglomération sur la rénovation énergétique.

Le reste à la charge de la commune devrait être minime.

Le conseil valide 82 000 € pour les travaux de voirie, notamment pour Beuzidou ainsi que quelques travaux sur le réseau électrique, l'embellissement de la commune.

### III Appel d'offres

Le maire expose au conseil l'attribution des 13 lots de la salle multi-activités.

10 lots sont validés à ce stade pour un montant de 480 885 €, inférieur de près de 14% aux estimations prévues avant l'appel d'offre.

Le lot photovoltaïque est mis en attente de l'accord de la SPL Energie de l'Agglomération de Landerneau Daoulas qui doit supporter le coût.

Le lot menuiserie intérieure est déclaré infructueux. Le lot charpente est mis en négociation.

### IV En bref

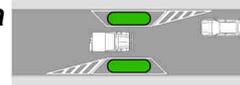
Des demandes de subventions sont faites pour la salle multi-activités auprès de la région et pour la sécurisation de l'école communale auprès de l'Etat (visiophone et système d'alarme anti-intrusion).

La commune souscrit un contrat de prévoyance pour les agents auprès de Groupama.

*Tous les conseils municipaux se déroulent en public.*

*Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune.*

**Afin de diminuer la vitesse au centre bourg, et protéger la sortie du Bar Le Baroc'h, la commune et le département du Finistère vont poser une écluse sur la route départementale. Pour rappel, la vitesse dans le bourg est limité à 30 km/h. Les travaux sont prévus à partir du 22 avril. Des perturbations de la circulation pourront avoir lieu ponctuellement. Merci de votre compréhension**



## Naissances :



La municipalité adresse ses félicitations aux parents de...

- Alessandro PEREIRA VANDENBERGHE , le 28 janvier.
- Oscar DIVERREZ , le 03 mars.
- Alba LE BRIS, le 31 mars.

## Décès :

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de...

- OULCHEN Chantal, Lucienne, Aline , décédée le 20 janvier.
- LE GALL Monique, épouse BOUSSARD, décédée le 08 avril.

## INFORMATION MUNICIPALE

### Future salle motricité, multi-activités : un projet écologique et convivial pour notre commune.



La commune s'apprête, fin juin, à construire une salle multi-activités respectueuse de l'environnement, pensée pour répondre aux besoins de tous, petits et grands. Elle est le fruit de **rencontres avec les différentes associations** susceptibles d'utiliser la salle ainsi qu'avec **l'équipe enseignante**, afin de concevoir un espace qui répond aux besoins de tous ses futurs usagers.

Ce futur bâtiment de **380 m<sup>2</sup>**, imaginé par le **cabinet landerneen Arko**, reflète une approche moderne et durable.



Conçu en **matériaux biosourcés**, principalement en bois, le bâtiment sera **passif**, entièrement autonome sur le plan énergétique grâce à une isolation thermique performante et à l'installation de **panneaux solaires**, garantissant zéro consommation d'énergie fossile.

Le nouvel équipement s'intégrera dans l'espace **garderie-bibliothèque**, créé en 2016, et pensé dès l'origine pour accueillir une salle. Elle sera directement connectée à la garderie, offrant ainsi un espace idéal pour les enfants qui profiteront d'une aire de jeux sécurisée et ludique.

L'aire de jeux permettra une grande polyvalence. Parmi les activités accueillies : **Des pratiques sportives douces** telles que le yoga, la gymnastique et le pilate.

**Des activités scolaires** incluant la pratique du basket-ball et du handball.

**Des activités dédiées aux pongistes** qui profiteront d'un espace adapté. De plus, la salle pourra accueillir **d'autres publics**, comme les **assistantes maternelles**. Pour assurer le confort et la fonctionnalité, la salle disposera de **deux vestiaires modernes** et de **trois locaux de rangement**. En complément de cette construction, la commune prévoit de créer des **chemins doux** autour de l'équipement, favorisant des connexions sécurisées entre le bourg, l'école et les quartiers environnants. Ces aménagements redéfiniront l'espace public et viendront parfaire l'ensemble du projet.



Enfin, le projet bénéficie d'un soutien financier significatif de la part de **l'État**, de la **Région Bretagne**, de la **communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas**, et du **Département du Finistère**.

Grâce à ces aides, qui devraient dépasser les **70 %**, la commune peut mener à bien cette belle réalisation. Cette salle multi-activités deviendra bientôt un lieu de rencontre pour l'ensemble des habitants.

## URGENCE : QUI APPELER ?



## NUMÉROS UTILES

- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin ..... 02 98 25 02 37
- Kiné ..... 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier ..... 02 98 25 07 21
- Pôle social ..... 02 98 25 84 23 (SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale ..... 02 98 85 95 57
- RPE ..... 02 98 25 87 26
- Taxi (Mme KERNEIS)...06 99 44 56 66
- Taxi (M. BOISNE).....06 71 91 67 02
- Florence Coiffure..... 02 98 25 01 39
- Le Baroc'h .....02 98 25 00 00
- Eau du Ponant.....02 29 00 78 78

Tél Mairie ..... **02 98 25 03 04**  
 Courriel ..... [mairie@st-urbain.bzh](mailto:mairie@st-urbain.bzh)  
 Site ..... [www.saint-urbain.com](http://www.saint-urbain.com)  
 Facebook ..... [Communedesainturbain29](https://www.facebook.com/Communedesainturbain29)  
 Newsletter.....<https://us9.campaign-archive.com/?u=a1d93185deddc3d4dfccee3c4d&id=82005eccc>

## HORAIRES MAIRIE.

Lundi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
 Mardi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
 Mercredi : 10h00 -12h00 (sauf vacances scolaires)  
 Jeudi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
 Vendredi : 08h45 -12h00  
 Samedi : 08h45 -12h00

## CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 07 mai	Mercredi 30 avril
Mercredi 21 mai	Mercredi 14 mai
Mercredi 04 juin	Mercredi 28 mai

*Le prochain bulletin paraîtra fin juin. Veuillez déposer vos annonces à la mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 15 juin dernier délai. Merci.*



## J'appelle, je réserve, je voyage...

1

### J'APPELLE

Pour une 1<sup>ère</sup> utilisation du service, je m'inscris au **02 98 83 73 83**.

Si vous êtes une Personne à Mobilité Réduite, précisez-le lors de votre inscription.

**Inscription possible** du lundi au vendredi de 08h45 à 12h00 et 13h30 à 17h30.

Et l'inscription est gratuite !

2

### JE RESERVE

Consultez le Guide Ribin'AD pour vérifier les horaires et votre arrêt.

Vous pourrez réserver votre trajet au plus tôt 15 jours avant le déplacement et au plus tard la veille avant 16h00 par Tél. **02 98 83 73 83** par **SMS 06 81 28 74 41** ou

par mail : [ribinad@elorm-busetcars.fr](mailto:ribinad@elorm-busetcars.fr)

3

### JE VOYAGE

La centrale de réservation vous recontacte par appel ou SMS pour valider l'horaire de prise en charge à l'arrêt convenu.

Suivant le nombre de voyageurs, vous monterez à bord d'un véhicule de 8 ou 37 places.

Vous réglerez et/ou validerez votre titre de transport auprès du conducteur.

Bon voyage !

## Tarifs

**1,40 €** le trajet en Ribin'AD, à régler auprès du conducteur.

**1,40 €** le trajet en Ribin'AD + ligne Ar Bus, à régler auprès du conducteur. Correspondance gratuite possible dans l'heure.

**2,50 €** le trajet en Ribin'AD + ligne BreizhGo, à régler auprès du conducteur. Correspondance gratuite possible dans l'heure.

**12 €** le carnet de 10 tickets disponibles auprès des conducteurs, dans les mairies, commerces volontaires. Consultez la liste sur [www.pays-landerneau-daoulas.fr/reservez-pour-partir-en-ribinad](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/reservez-pour-partir-en-ribinad)  
Les tarifs sont évolutifs chaque année.

## Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un véhicule (de 8 à 37 places) qui vous prend en charge sur des arrêts définis, vous conduit à Landerneau ou Daoulas selon votre commune de départ et pour lequel il est nécessaire de réserver son trajet à l'avance.



### Les arrêts de destination :

**À Landerneau** : gare routière, hôpital, institut de réadaptation du Cap Horn, quai de Léon, zone du Bois noir et zone Saint-Ernel.

**À Daoulas** : centre-ville.



### Les correspondances possibles sur certains horaires :

La **gare de La Forest-Landerneau** depuis La Forest-Landerneau, Saint-Divy et Saint-Thonan.

La **gare de Dirinon** depuis Loperhet, Dirinon et Saint-Urbain.

La **gare de La Roche-Maurice** depuis La Roche-Maurice Sud, Ploudiry, Tréflévenez, Pencran et La Martyre.

La ligne 939 du réseau BreizhGo, le réseau Ar Bus.



Il ne s'agit pas d'une ligne de transport classique, le trajet du véhicule est réalisé en fonction des réservations.



L'heure de prise en charge au point d'arrêt de départ dépend du nombre de personnes ayant réservé un trajet, elle vous sera confirmée par appel ou sms après votre réservation.

L'heure d'arrivée à votre destination est garantie. Le transporteur se réserve le droit de proposer au voyageur un nouvel horaire de prise en charge de plus ou moins 15 mn selon le nombre de réservations.



Le temps de trajet dépend du nombre de personnes ayant réservé.



Tous les arrêts ne sont pas matérialisés sur site. Merci de vous référer aux plans de ce document pour localiser l'arrêt de prise en charge.



Ribin'AD est accessible à tous.

### SAINT-URBAIN NORD – ARRETS VERS LANDERNEAU

**Route Penhep** : à l'angle des routes de Penhep et Kerhuel

**Kerhuel** : route de Kerhuel

**Ty Guen** : Rue de Kastel Dour

**Château d'eau** : à l'angle de Kerhuel et Kerdostin

**Terrain de foot** : route du Stum (RD47) sur le parking

**Résidence Kerdostin** : à l'angle des routes de Kerdostin et Résidence de Kerdostin.

### SAINT-URBAIN SUD – ARRETS VERS DAOULAS

**Trévarn** : à l'angle des routes C2 et Trévarn

Retrouvez toutes les actualités, mises à jour, règlement du service sur

[www.pays-landerneau-daoulas.fr/reservez-pour-partir-en-ribinad](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/reservez-pour-partir-en-ribinad)



## Travaux à l'école : vers une solution durable pour remplacer la chaudière fioul

L'école se prépare au remplacement de sa chaudière fioul tombée en panne et non réparable.

Suite à la récente interdiction de tout remplacement à l'identique pour les chaudières utilisant ce type de combustible, la commune se tourne vers des alternatives plus durables et respectueuses de l'environnement.

Une étude préliminaire a orienté le choix vers une chaudière à pellets. Ce système de chauffage, alimenté par des granulés de bois, offre une réduction significative des émissions de CO<sub>2</sub> tout en garantissant une efficacité énergétique optimale. Cependant, une étude complémentaire est nécessaire pour calibrer parfaitement les besoins spécifiques des bâtiments concernés.

Cette transition énergétique devrait s'accompagner de travaux complémentaires dans le bâtiment de l'école primaire, visant à améliorer l'efficacité énergétique globale.

Ces travaux incluraient :

- **L'isolation des plafonds**, pour limiter les pertes thermiques ;
- **Le passage à un éclairage LED**, afin de réduire la consommation électrique ;
- **La pose d'une VMC double flux**, garantissant une ventilation efficace tout en optimisant la récupération de chaleur.

Ces travaux répondront au **décret tertiaire**, une réglementation imposant aux bâtiments du secteur tertiaire de réduire leur consommation énergétique à l'horizon 2030. Les travaux entrepris devraient permettre de réaliser des **gains énergétiques de près de 50%**, et atteindre l'objectif fixé pour 2040.

Ces travaux qui doivent être menés rapidement, durant la période estivale, illustrent l'engagement de la commune dans la modernisation de nos écoles et en faveur de la transition écologique.

## Les travaux de réfection du calvaire de l'enclos de l'église se poursuivent.

Érigé au XVI<sup>ème</sup> siècle, il présentait de multiples fissures et les personnages menaçaient de tomber.

Un renfort de la base a été réalisé.

Il reste désormais à reprendre les pierres de la base, les consolider et refaire des joints à l'ancienne.



## Un nouveau chemin de randonnée à découvrir à Saint-Urbain

Saint-Urbain enrichit son patrimoine naturel avec l'ouverture d'un nouveau chemin de randonnée classé **PDIPR** (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Ce sentier de 13,6 kilomètres serpente à travers landes et vallées, offrant aux amoureux de la nature une immersion dans des paysages variés.

Les travaux d'aménagement réalisés par l'entreprise locale Mignonne Paysage, ont préservé l'environnement. Conçus pour garantir la pérennité du chemin, ces aménagements s'intègrent dans le paysage.

Partant de la mairie de Saint-Urbain, le sentier monte vers le Bodan et les hauteurs, offrant des vues panoramiques donnant sur les Monts d'Arrée. Il continue en direction des vallées de Kersulec, Camblan et Créac'h Balbé.

Ce chemin représente une invitation à explorer et à apprécier les trésors de notre commune. Alors, chaussez vos bottes ou chaussures et laissez-vous transporter par la beauté des landes et des vallées de Saint-Urbain.



## La commission environnement de Saint-Urbain

a convié les habitants à un atelier création d'une lasagne de jardin. L'activité a réuni, sous le soleil printanier, une vingtaine d'enfants et d'adultes qui ont monté, sur une couche de cartons initiale, une alternance de couches de feuilles mortes et copeaux de bois (déchets bruns) et tonte (déchets verts) en terminant par une couche de compost.

La prochaine étape, d'ici quelques semaines, sera de planter les premiers plants pour voir pousser les premiers légumes et fleurs du jardin partagé. Les habitants souhaitant participer à cette nouvelle activité pourront venir avec leurs jeunes plants. Un apéro-plantation sera organisé au début mai. Toutes les personnes intéressées peuvent contacter la mairie s'ils souhaitent avoir plus d'information sur le sujet.

## Inscriptions à l'école



Pour inscrire votre enfant à l'école

pour la rentrée prochaine, présentez-vous en mairie pour effectuer les premières démarches. Puis, contactez l'école pour prendre rdv avec la directrice Mme Le Stanc :

☎ 06 87 53 67 64    ✉ [ec.0290919s@ac-rennes.fr](mailto:ec.0290919s@ac-rennes.fr)

Il est possible de visiter l'école avant la fin de l'année scolaire !. Sont concernés les enfants nés en 2022 (accueil en petite section) ou 2023 (accueil en toute petite section) et les nouveaux habitants.

## TRAVAUX À L'ÉCOLE

L'école est une part importante de notre budget, aussi bien en travaux, remplacement de matériel, emploi des agents... Les derniers travaux effectués sont le changement d'ouvertures vieillissantes, le remplacement de vitrage endommagés et le réglage de portes.

Nous devons nous mettre en conformité avec les nouvelles normes de sécurité, ce qui nous oblige, entre autre, à installer un système de sécurité en adéquation avec le Plan Particulier de Mise en Sûreté (alarme, contrôle d'accès, remplacement des serrures, etc...



Sous les applaudissements du public, les élèves de CM1 et CM2 de l'école ont joué leur représentation **"LES CM1 ET CM2 FONT LEUR CINEMA"**

lors de la traditionnelle soirée Cabaret de l'école.

Après un travail d'écriture et des séances d'apprentissage et de mise en scène soutenues par Frédéric Baron de l'association MABE, les élèves ont performé sur scène.

Un programme bien chargé qui proposait aux spectateurs des pièces de théâtre sur le thème du cinéma, et des chorégraphies sur des musiques de film. Les Bronzés, les Gendarmes, le Prénom, Men In Black, Ghostbusters, et bien d'autres encore étaient donc au rdv.

Ce projet théâtre s'inscrivait dans un plus large projet mené cette année par trois classes autour du cinéma. Les élèves ont ainsi découvert un univers et une culture cinématographique riche. Ils ont également participé à « Ecole et cinéma », des visionnages de films au cinéma l'Image à Plougastel.

Merci aux élèves, aux parents, aux intervenants, à l'équipe pédagogique, à la municipalité, aux bénévoles et à Animation Ecole, qui rendent possible ce projet tous les ans.

Les recettes de la soirée permettent de continuer à financer les sorties scolaires et les séjours des CM.

## Saint-Urbain contre la fermeture d'une classe.

« Nous avons été pris de court par cette décision mais, en très peu de temps, nous avons réussi à nous mobiliser », a assuré Anne-Laure Le Hir, au nom des parents d'élèves. Ils étaient une soixantaine ce mercredi 5 mars 2025 au soir, autour du maire Julien Poupon, à se réunir devant l'école communale de Saint-Urbain pour protester contre la décision prise par l'inspection académique de supprimer une classe à la prochaine rentrée.

Avec 162 élèves en projection pour septembre 2025, contre 176 à la rentrée 2024, l'école de Saint-Urbain pourrait perdre une huitième classe qu'elle maintient, coûte que coûte, depuis une vingtaine d'années.



## Défilé du carnaval de l'école de Saint-Urbain.

Tous les élèves, accompagnés de parents, mais aussi d'habitants de la commune, venus se joindre au cortège, ont déambulé dans le bourg, sous les applaudissements et encouragements des riverains.

Sur le thème du cinéma pour les plus grands, ou de la mer pour les plus jeunes, les déguisements cette année encore, étaient hauts en couleurs !



L'association des parents d'élèves Animation Ecole a ensuite offert un goûter aux élèves. Un moment festif, apprécié de tous en cette veille de vacances.



Retrouvez le programme des différents secteurs de la MPT/CS pour l'été 2025 ainsi que les événements à venir sur le site internet de la MPT/CS :

[www.mptlanderneau.org](http://www.mptlanderneau.org)

Début des inscriptions pour les séjours d'été à partir du lundi 5 mai 2025.

Début des inscriptions d'été pour l'accueil de loisirs « Chez Luni » à partir du dimanche 1<sup>er</sup> juin via le portail famille.

N'hésitez pas à contacter l'accueil de la MPT/CS pour tous renseignements ou inscriptions au : **02 98 21 53 94**



## Comité d'animation de Saint-Urbain

PLACE DE LA MAIRIE A ST URBAIN  
A PARTIR DE 12 H

**FESTURVAN**  
DIMANCHE 11 MAI

CONCERT GRATUIT AVEC LES GROUPES:  
THE KRAFT HONEYMEN  
FANFARE RUE DE LA LUNE LAMALIZE IT !

REDAS AVEC COCHON GRILLÉ, FRITES ET FAR A 13€

BUVETTE

POSSIBILITÉ DE RESERVER AU 07 83 26 75 46

## Les Amis de Trévarn et du Patrimoine

organise le dimanche 27 avril, une randonnée-découverte gratuite à Saint-Urbain. Les guides apporteront des informations sur l'histoire et la géographie de la commune en plusieurs points de la balade.

Au cours de la marche, les randonneurs seront invités à retrouver des éléments du patrimoine bâti ou naturel sous la forme d'un rallye-photo.

Deux parcours sont proposés :

Départ salle Ty Kreisker

**Circuit de 18km :**  
Départ à 10h00.

Prévoir un pique-nique.

**Circuit de 08km :**

Départs par groupes entre 13h30 et 14h00.

À la suite de la randonnée, un goûter, au profit de l'association, sera servi à la salle Ty Kreisker.

**Randonnée-Découverte**  
DIMANCHE 27 AVRIL  
SAINT-URBAIN

+ Rallye-Photo

GOÛTER AU PROFIT DE L'ASSOCIATION

DÉPART SALLE TY KREISKER  
→ 18 KM : RDV A 10H. PRÉVOIR UN PIQUE-NIQUE.  
→ 8 KM : DÉPARTS ENTRE 13H30 ET 14H.

PROPOSÉE PAR  
LES AMIS DE TRÉVARN ET DU PATRIMOINE

## Entente Sportive de la Mignone Saint-Urbain - Irvillac

**CHALLENGE DES DRAGONS ROBERT LE MEUR**

3 MAI 2025  
SAINT-URBAIN

U6-7 U10-11  
U8-9 U12-13

CONFERENCE LEAGUE EUROPA LEAGUE CHAMPIONS LEAGUE

Les adhérentes du club « **Scrap à Lann-Urvan** » de Saint-Urbain ont reçu leurs homologues du club Sant Der'hen Scrap de Saint-Derrien, pour une journée consacrée au scrapbooking. Deux réalisations, dont un mini-album, étaient proposées. Échanges de techniques et bonne humeur ont fait de ce temps de travail en commun une réussite. Ce loisir venu d'Angleterre est une technique créative très personnelle consistant à introduire des photographies dans un décor, le tout en rapport avec le thème choisi. Tout cela devant mettre en valeur les photos à travers des créations d'albums des plus originaux. Les quinze personnes se sont retrouvées pour partager un repas convivial le midi, salle Ty-an-Holl.

